



PREFECTURE
DE LA
LOZERE



Préfecture de la Lozère
Dossier suivi par : Marie-Claire VIOLAC
marie-claire.violac@lozere.gouv.fr

Département de la Lozère
Dossier suivi par : Guillaume DELORME
gdelorme@lozere.fr

Mende, le 23 MARS 2017

Madame la Présidente,

Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public de la Lozère, élaboré conjointement par les services de l'État et du Département, en lien avec les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et les opérateurs de services, a pour objectif une prise en compte des besoins ciblés et identifiés par les élus de proximité, dans le but de proposer la mise en œuvre d'actions répondant au mieux aux attentes exprimées par les habitants des différents bassins de vie du département.

Lors de la réunion du comité de pilotage et de suivi du schéma qui s'est tenue le 18 octobre dernier, le plan d'actions a été présenté et validé. Un projet de schéma se trouvait ainsi constitué avec le diagnostic et la stratégie élaborés précédemment.

Des échanges avec vos services ont été conduits avant la tenue de ce comité de pilotage et les amendements demandés ont été pris en compte.

A l'issue de cette première approbation, les conseillers départementaux se sont prononcés à l'unanimité en faveur du schéma qui leur a été présenté en séance du conseil départemental, le 10 novembre 2016.

En vertu des dispositions du processus régissant l'adoption du schéma, issu de l'article 98 de la loi NOTRe, le processus de consultation a été engagé le 23 novembre 2016 auprès des EPCI à fiscalité propre. Cette consultation s'est terminée le 23 février 2017. Un compte-rendu de cette consultation a été établi et cosigné par nos soins.

En l'absence de demande d'amendements de la part des EPCI, le processus de consultation peut se poursuivre sur un projet de schéma inchangé. Nous avons donc l'honneur de vous soumettre, en votre qualité de Présidente du Conseil régional et de Présidente de la Conférence Territoriale de l'Action Publique, ce projet de schéma pour avis.

.../...

Le projet de schéma ainsi que des supports de synthèse et de présentation sont téléchargeables sur le site de la Préfecture de la Lozère (<http://www.lozere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-services/2016/Novembre/Consultation-sur-le-schema-departemental-d-amelioration-de-l-accessibilite-des-services-au-public>) et du Département (<http://lozere.fr/le-schema-departemental-damelioration-de-laccessibilite-des-services-au-public.html>).

Nous nous tenons à votre disposition si vous le souhaitez, avec l'appui de nos services, pour présenter ce projet de schéma devant vos assemblées et réunions de travail tant pour le Conseil régional que pour la Conférence Territoriale de l'Action Publique.

Nous vous remercions de votre collaboration dans le cadre de l'élaboration de ce projet d'envergure qui vise à répondre à des enjeux majeurs d'aménagement du territoire lozérien pour les six années à venir, identifiés conjointement par les élus et les représentants des services sociaux et administratifs du département.

Le Préfet de la Lozère



Hervé MALHERBE

La Présidente du Conseil départemental



Sophie PANTEL

Destinataires :

- Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil régional Occitanie / Pyrénées - Méditerranée
- Madame Carole DELGA, Présidente de la Conférence Territoriale de l'Action Publique pour la région Occitanie

Copie :

- Monsieur le Préfet de Région Occitanie